Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie DFE

Station de recherche Agroscope Changins-Wädenswil ACW
Groupe Communication

Communiqué de presse

Date 7 février 2011

Recrudescence de cas de flavescence dorée dans le canton du Tessin en 2010

Les analyses pratiquées par le laboratoire de phytoplasmologie de la station de recherche Agroscope Changins-Wädenswil ACW révèlent une augmentation des cas de flavescence dorée dans le vignoble tessinois en 2010, particulièrement dans le Sottoceneri, après un redressement de la situation constaté en 2008 et 2009, principalement dans les districts du Sopraceneri. Le reste de la Suisse reste indemne de la maladie, et ce malgré la présence de la cicadelle vectrice de la maladie dans les différentes régions viticoles de l'arc lémanique.

La flavescence dorée (FD), maladie de quarantaine soumise à la lutte obligatoire, est l'une des deux jaunisses touchant la vigne en Suisse. Contrairement au Bois noir (BN), la FD est particulièrement crainte du fait de son développement épidémique. Sa dissémination dans les vignobles, particulièrement rapide et inquiétante, est principalement le fait d'une transmission de cep à cep par une cicadelle inféodée à la vigne, *Scaphoideus titanus* Ball, vectrice du phytoplasme de la FD. Quatre districts tessinois sont touchés par la FD en 2010, depuis l'apparition de la maladie en 2004: le Mendrisiotto et le Luganese (région Sottoceneri); le Bellinzonese et le Locarnese (région Sopraceneri).

Le Sottoceneri est particulièrement touché
Sur les 459 échantillons récoltés cette année par le service phytosanitaire tessinois et transmis pour analyse au laboratoire de phytoplasmologie d'Agroscope Changins-Wädenswil, 248 sont diagnostiqués positifs (FD+), soit 54% des échantillons reçus. La majorité des cas positifs de FD reste confinée dans le Sottoceneri (87%); les 13% restants se répartissent entre 6 localités dans le Sopraceneri. Ce ne sont pas moins de 34 localités qui sont touchées en 2010 sur l'ensemble du vignoble tessinois. Sept d'entre elles sont touchées pour la première fois par la FD dans le Sottoceneri, et 3 dans le Sopraceneri. Dans 8 localités touchées en 2010, un seul cep malade par localité est observé. Nous manquons de recul par rapport à ce phénomène : il pourrait s'agir de cas isolés (dont l'introduction reste inconnue), ou de foyers émergents, ainsi que cela a été constaté à Cadempino (2 cas en 2009, 18 en 2010). L'été 2010, exceptionnellement chaud et sec, a vraisemblablement aussi joué un rôle. A signaler que la situation dans le Piémont voisin a aussi nettement empiré en 2010.

Le Sopraceneri voit une progression de cas en 2010

A l'acalmie, voire la stabilisation, constatée en 2008 et 2009 dans le Sopraceneri (Bellinzonese 2009 : 0 cas de FD, Locarnese 2009 : 6 cas), suit une situation plus tendue en 2010, avec 10% (25 ceps) des cas positifs dans le Bellinzonese et 3% (7 ceps) des cas positifs dans le Locarnese. Un foyer important est signalé dans la commune de Camorino (Bellinzonese). Les anciens foyers importants de flavescence dans le canton sont toujours sous haute surveillance : 8 ceps positifs sont arrachés à Pedrinate (foyer historique), Sementina et Losone. La répartition des cas de FD dans le canton est la suivante: district de Bellinzona: 10%; district de Locarno: 3%; district de Mendrisio: 24.5%; district de Lugano: 62.5%. C'est toujours dans ce dernier district que la situation demeure la plus préoccupante, avec des foyers importants signalés dans les localités de Lamone, Cadempino, Origlio et Agno.

En 2010, 65% des cas de FD diagnostiqués se répartissent entre 9 cépages rouges, 35% des cas entre 5 cépages blancs. Les cépages les plus touchés sont le Merlot, le Gamaret, le Pinot noir et le Chardonnay, sur la base du nombre de cas diagnostiqués, base qui n'est pas forcément un reflet précis de la sensibilité variétale sur le terrain. Le canton du Tessin combat actuellement la FD sur la base de trois approches: l'arrachage et l'élimination des plantes positives, le traitement insecticide obligatoire contre *S. titanus* dans les zones où la maladie est présente et le traitement systématique par thermothérapie du matériel de multiplication destiné au Tessin.

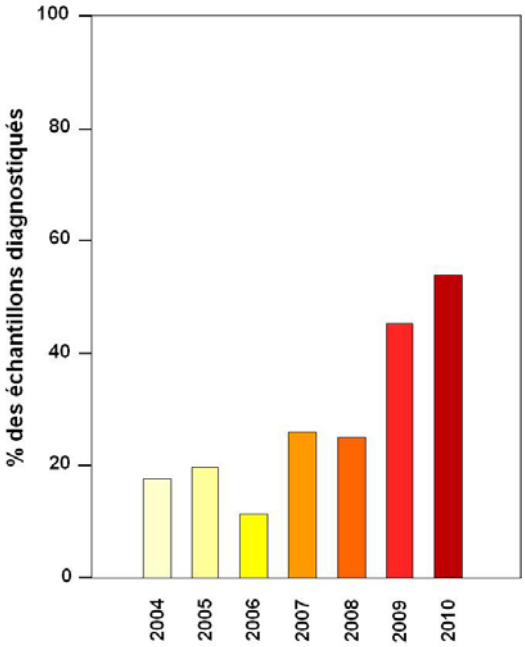

Figure 1. Evolution du pourcentage global de ceps positifs (FD+/BN- et FD+/BN+) de 2004 à 2010.

Renseignements

Santiago Schaerer, Département de recherches en protection des végétaux
Groupe virologie-bactériologie-phytoplasmologie
Station de recherche Agroscope Changins-Wädenswil ACW
Case postale 1012, 1260 Nyon, Suisse
santiago.schaerer@acw.admin.ch
+41 (0) 22 363 4360
www.agroscope.ch

Judith Auer, cheffe groupe communication
Station de recherche Agroscope Changins-Wädenswil ACW
Case postale 1012, 1260 Nyon, Suisse
judith.auer@acw.admin.ch
+41 (0)22 363 41 82, +41 (0)79 659 47 91